



ACTES

ASSISES EUROPEENNES DES PLATEFORMES D'ACTEURS DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

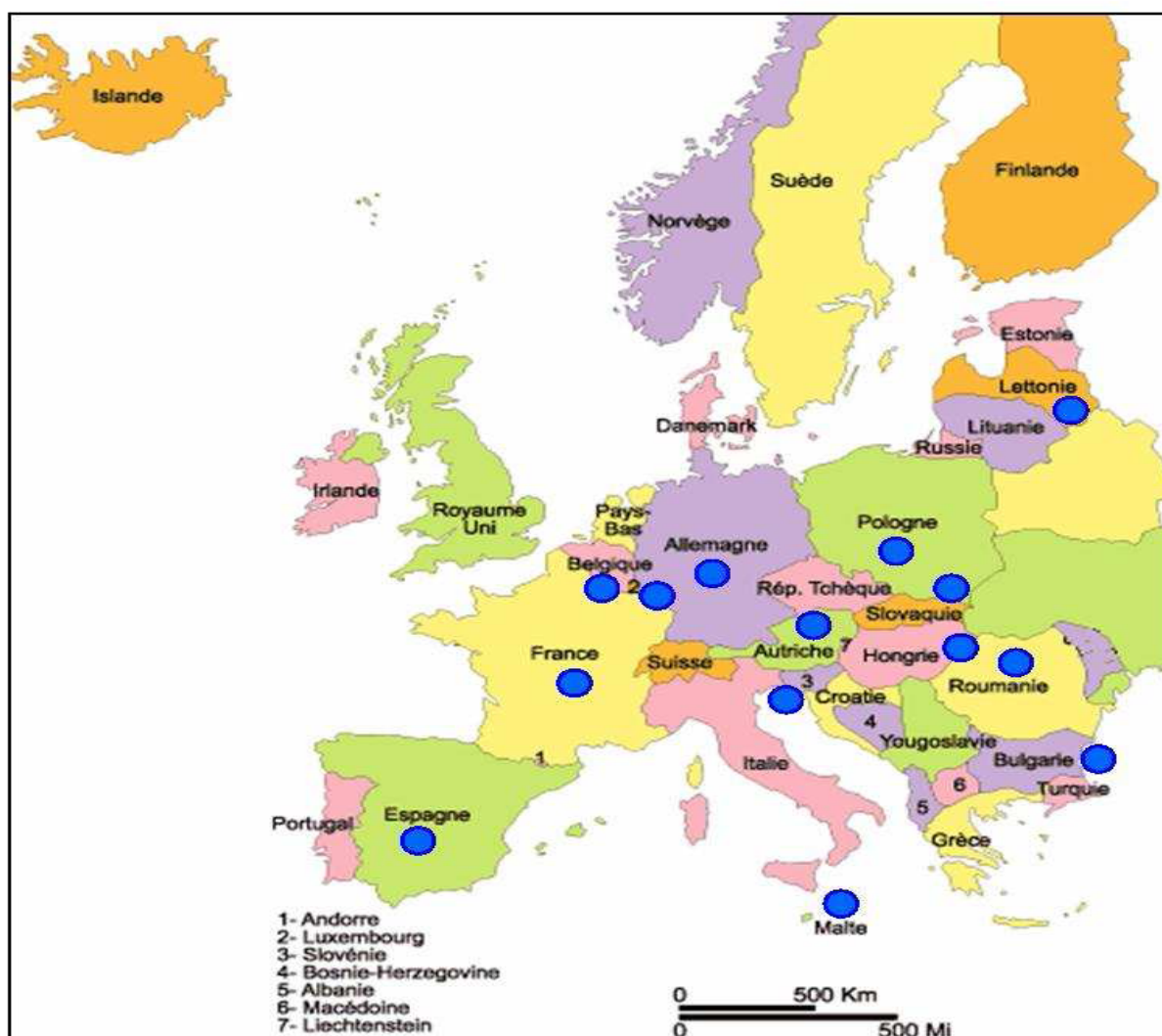
CONFERENCE LES PLATEFORMES D'ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Samedi 15 novembre et dimanche 16 novembre 2008.

Organisées par

HUMANIS

13 pays européens représentés
13 European countries represented



SOMMAIRE

Atelier 1

Quelle coopération entre plateformes
en matière de plaidoyer international ? _____ P.3

Atelier 2

Quelle coopération entre plateformes
des anciens et nouveaux Etats membres ? _____ P.9

Atelier 3

Quelle coopération des plateformes
avec les autorités locales ? _____ P.13

Conférence

Les plateformes d'acteurs de la société civile
au service du développement _____ P.19



ACTES

Atelier 1 : Quelle coopération entre les plateformes en matière de plaidoyer international ?

Modérateur : M. Florent Sebban, responsable des programmes-Relations Européennes, Coordination Sud, plateforme nationale des ONG françaises.

Rassemblés autour de collectifs d'ONG ou de réseaux thématiques, de nombreux acteurs de la société civile européenne se mobilisent pour défendre une politique de développement mieux adaptée et des rapports Nord-Sud plus équitables.

Cet atelier souhaite d'une part faire un état des lieux d'expériences réussies de sensibilisation et de plaidoyer en Europe et d'autre part comparer les formes de campagnes (outils, public cible, stratégie) choisies par les plateformes en fonction des thématiques défendues et du mode d'organisation de ces réseaux.

Intervenants :

 **CNCD-11.11.11, Centre National pour la Coopération au Développement, Belgique**
Alexandre SERON

Fort de différentes expériences dans public et le privé, Alexandre Seron travaille d'abord dans la cellule des relations internationales d'une collectivité locale (www.mons.be), puis rejoint un centre d'études politiques (www.iev.be) où il est en charge des questions liées à la mondialisation. Depuis 2006 il se concentre sur la coopération au développement au CNCD-11.11.11 en tant que coordinateur de la recherche, au département du plaidoyer, et travaille sur la campagne sur le travail décent.

Travail décent, de la définition d'un concept à la construction d'une campagne

Défini en 1999 par l'OIT, le travail décent souffrait de rester lettre morte. En 2007 une campagne internationale est lancée, dont la campagne belge se fait le relais au niveau européen depuis 2008. Quelles sont les dynamiques ? Quels sont les objectifs et outils de la sensibilisation, et du plaidoyer ? Autant de questions à poser dans le cadre d'une éventuelle campagne française.

L'objectif de la plateforme est de faire le lien entre des partenaires et mutualiser les relations qui existent déjà. Dans le cadre de la campagne « Travail décent » qui a été menée à l'échelle internationale avec plusieurs acteurs. L'objectif de la plateforme est de rassembler et d'élargir l'action aux syndicats. Il y avait un intérêt et un potentiel. La préparation de cette campagne nécessitait deux ans de préparation, les défis étaient :

- Quelles cibles, quelles institutions, quelles stratégies politiques fallait-il viser ?
- Comment relier la campagne nationale et internationale ?
- Définir la notion de « travail décent ».

Le premier point de consensus était le slogan de la campagne : « **Travail décent, vie décente** ». L'accord sur cette lecture a construit le premier point de travail collectif des membres. Il y a un déséquilibre mondial en matière de travail, il fallait donc construire des objectifs communs à tous les acteurs du développement. Le plaidoyer s'est donc construit entre plusieurs acteurs et plusieurs lectures.

4 axes idéologiques ont été développés en un cahier technique :

- 1) Mondialiser un revenu décent.
- 2) Prioriser le travail décent dans les politiques de développement.
- 3) Garantir une mondialisation des droits sociaux.
- 4) Réguler les acteurs privés.

Les publics cibles sont en premier lieu les gouvernements nationaux puis le niveau européen. Comment se réappropriar les questions au niveau supranational en Belgique ? Quel est le lien entre la réalité belge et la réalité européenne ? Quelles revendications faut-il développer ?

Un des exemples de la communication à l'échelle internationale sont des caricatures développées par des partenaires polonais qui montrent les hommes comme des outils du travail. Le but de cette communication était de sensibiliser le public sur le danger de l'instrumentalisation croissante du travail humain. Cette campagne de sensibilisation a également impliqué des 10 partenaires d'Asie qui ont élaboré des films documentaires sur le travail décent.

Les défis de ces campagnes sont :

- Agir au niveau supranational pour modifier le niveau juridique national.
- Sortir de bureaux/cercles d'experts.
- Approfondir les moyens d'informations externes et internes.
- Améliorer des mécanismes de validation/de décision au sein de la campagne.
- Renforcer la campagne interne pour qu'elle joue un vrai rôle de coordinateur.
- Européaniser la campagne.

www.cncd.be

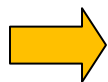
Débat

Quels sont les résultats concrets de la campagne « Travail décent, vie décente » ? Quels sont les modes d'action pour infléchir les politiques mondiales ? Quel est l'impact sur la conscience des citoyens ? Est-il difficile de porter une campagne financée par les mêmes personnes que l'on dénonce ?

Le message doit être construit par niveau :

- Grand public.
- Politique.
- Interne.

Il faut faire comprendre des notions très techniques et il faut adapter le message selon le niveau. C'est un vecteur de sensibilisation à l'action. Par ailleurs, il est très difficile de faire le suivi des résultats et impacts sur la population cible. Dans le cas de la sensibilisation auprès des gouvernements, même s'ils sont en accord avec les idées défendues, rares sont les mesures prises pour en assurer la mise en œuvre. Aussi afin de présenter des propositions concrètes, il est nécessaire de collaborer avec des juristes de façon à combler le vide juridique. Ainsi l'intervention des professionnels permet de développer des approches plus techniques et spécialisées.



**ECCJ, European Coalition for Corporate Justice / FORUM CITOYEN pour la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).
Marie-Caroline CAILLET**

Avocate de formation, Marie-Caroline Caillet est responsable du pôle Recherche et Développement pour SHERPA. Elle travaille sur les différentes études juridiques élaborées par l'association et sur la préparation d'ateliers de sensibilisation à la Responsabilité Sociale des Entreprises. Sherpa étant membre de l'ECCJ à travers la plateforme française « Forum Citoyen pour la RSE », Marie-Caroline Caillet a notamment participé à l'élaboration d'une série de documents juridiques de travail pour **l'ECCJ, la Coalition Européenne pour la Responsabilité Sociale des Entreprises**. Ces travaux, qui visent à faire des propositions de réforme du droit communautaire,

ont fait l'objet d'une restitution officielle par l'ECCJ à l'occasion d'une conférence organisée au Parlement Européen le 29 mai 2008.

[La Coalition Européenne pour la Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises](#)

Avant 2005, en matière de RSE, l'approche individuelle par entreprise n'apportait pas de résultats. Ainsi, l'ECCJ a été créée afin de développer une approche cohérente à la RSE et coordonner les actions isolées. L'ECCJ opère au niveau local, national et européen et elle réunit quelques 250 organisations dont 10 plateformes nationales. Elle est constituée d'une grande diversité d'acteurs tels que des chercheurs, des juristes, des syndicats, des journalistes, des étudiants. L'objectif de la coalition est de mettre la responsabilité sociale des entreprises à l'ordre du jour.

L'organisation est régie par :

- Une assemblée générale
- Des comités de pilotage
- Des groupes de travail : réunions, propositions concrètes auprès des institutions européennes
- Un Bureau de coordination des salariés, basé à Bruxelles

L'association SHERPA est un des membres d'ECCJ et fut créée en 2001 à l'occasion de l'action menée contre le groupe TOTAL, pour soutenir les victimes de viol des droits humains par les compagnies multinationales. SHERPA travaille actuellement à combler le vide juridique pour encadrer l'activité des multinationales. Ainsi, il est très difficile pour les victimes de défendre leurs droits et d'engager des procès contre leurs employeurs internationaux.

Leur action consiste en :

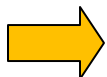
- Des cycles d'articles.
- Des alertes de l'opinion publique et aux pouvoirs publics via la presse ou aux auditions parlementaires.

Ainsi, ECCJ permet de parler d'une voix devant les institutions et d'avoir un impact plus important.

Concernant les entreprises multinationales, la société civile doit s'adapter à des logiques supranationales. Il est nécessaire d'assurer le suivi des politiques au niveau européen. Ceci nécessite le travail d'analyse de chaque membre de l'ECCJ afin d'adapter les réponses de la société civile. Il est indispensable d'accroître la coopération entre les ONG qui oeuvrent pour la RSE et de :

- Remettre la RSE à l'ordre du jour politique pour réguler les activités des entreprises.
- Travailler ensemble et proposer des solutions législatives pour les partenaires.
- Développer une coalition autour des défenseurs de la RSE.

www.corporatejustice.org
www.forumcitoyenpouirlarse.org
www.asso-sherpa.org



Secours Catholique - Caritas France.
Michel ROY

Michel Roy est directeur du Plaidoyer International pour le Secours Catholique. Le Secours Catholique est membre du réseau Caritas Internationalis qui fédère 162 organisations, et de Caritas Europa qui rassemble 48 membres européens. Michel ROY est membre du Bureau du CRID et du conseil d'administration de Coordination SUD. Economiste et linguiste de formation, il coordonne les activités de la plateforme française « Publiez ce que vous payez » et participe avec son équipe aux travaux de plusieurs collectifs dont celui sur la lutte contre les paradis fiscaux et judiciaires, le commerce des armes et sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

L'action du CRID dans un cadre européen : la coalition Action Mondiale Contre la Pauvreté (AMCP) et le sommet citoyen sur les migrations.

La deuxième conférence internationale sur le financement du développement se tiendra à Doha fin novembre : le CRID, qui anime la coalition Action Mondiale Contre la Pauvreté (AMCP) – France, a mobilisé des réseaux européens et les branches européennes de réseaux internationaux pour tenter d'influencer le contenu de la déclaration de Doha dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne.

La seconde action est relative au récent sommet citoyen sur les migrations tenu à Montreuil sous bois le 17 octobre 2008 et au projet de campagne qui sera mené à l'occasion de la campagne électorale au Parlement européen au printemps prochain. Ces deux démarches sont caractérisées par la complémentarité des acteurs de la société civile réunis autour d'objectifs communs.

L'Action mondiale contre la pauvreté repose sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le CRID représente des membres de la société civile et constitue un espace de réflexion et d'action sur l'aide financière pour le développement. Le comité de pilotage (CGT, Cités unies France, CRID...) a défini quatre axes :

- L'aide au développement.
- L'annulation de la dette.
- Les mécanismes de financement du développement.
- Le financement et la mobilisation des ressources domestiques.

En collaboration avec des réseaux européens, des recommandations d'experts sont adressées au gouvernement français et à la Présidence française de l'Union Européenne. Par manque de temps, aucune campagne de plaidoyer n'a été mise en place. Le travail a essentiellement consisté en des prises de contacts institutionnels avec les ministères concernés.

Les autres activités étaient :

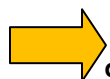
- La mobilisation des médias.
- Réformer le système international.
- Des forums avant les conférences internationales.
- Projets de modification des textes et leur suivi (3 personnes ont participé à la délégation de la gouvernance française).

D'autres exemples d'action de plaidoyer du CRID :

- Le Sommet européen sur l'immigration et le développement, le 25 novembre 2008 à Paris. Quelle collaboration possible entre l'Afrique et Europe dans la période où la politique en Europe devient de plus en plus « anti-migration ».
- La campagne « Des ponts pas des murs », lancée en collaboration avec CONCORD. (www.despontspasdesmurs.org).

Il y existe un véritable intérêt à se regrouper en confrontant la réalité sous des angles différents (construction des stratégies, élaboration des messages). Les stratégies s'adaptant au public cible (lobbies, gouvernement, mobilisation de l'opinion publique...), le réseau permet une réflexion commune et apporte des solutions plus cohérentes avec la complexité des situations.

www.secoures-catholique.asso.fr
www.crid.asso.fr



CONCORD, Confédération européenne des ONG d'urgence et du développement.
Agnès PHILIPPART

Agnès Philippart est chargée des relations institutionnelles et de la communication, et est membre du groupe de réflexion prospective de CONCORD. Préalablement, elle a travaillé pendant 7 ans comme lobbyiste dans les affaires européennes et a été, avant cela, chargée des relations

publiques et des relations avec la presse pendant 8 ans. L'année dernière, elle a gagné pour CONCORD le Prix Européen de la Communication (catégorie ONG) pour le lancement paneuropéen du rapport « Aid watch ».

Campagne européenne AID WATCH de CONCORD.

Chaque année, CONCORD publie un rapport sur la réalité de l'aide donnée par l'Union européenne et ses membres aux pays en développement. Différant des chiffres officiels de l'OCDE, le rapport AidWatch jette un éclairage nouveau sur l'aide européenne. Il expose les problèmes liés à la quantité et à la qualité de l'aide reçue par les pays du Sud. La confédération mobilise sur le sujet ses 40 membres présents dans les 27 Etats membres de l'Union européenne dans le cadre d'une campagne d'influence paneuropéenne des décideurs politiques dans lesquels les médias jouent un rôle crucial.

Le rapport AidWatch est une initiative paneuropéenne de pression et de campagnes sur la promotion de la qualité et la quantité de l'Aide Publique au Développement fournie par les Etats membres de l'UE et la Commission européenne. Chaque année, AidWatch publie un rapport à l'échelle européenne, analysant la composition qualitative et quantitative des performances de chacun des États. Le groupe procède également à des activités régulières de lobby, de recherches et de campagnes sur un large éventail de questions liées à l'aide au développement.

Le défi de Aid Watch réside essentiellement dans la mise en place d'une volonté commune au sein des organisations membres. En fonction des contextes nationaux, il existe différents niveaux de compréhension du message. Chaque organisation est libre de son message, le réseau en assure alors la cohérence au sein de la confédération.

Diffusion d'une vidéo : Manifestation de Action Aid devant le Parlement Européen en Mai 2008.
Pour lire le rapport : <http://www.concordeurope.org/Public/Page.php?ID=11919>

www.concordeurope.org

FORUM SUR L'EFFICACITE DU DEVELOPPEMENT DES OSC. **Franz Josef BERGER**

Franz Josef Berger est chargé de mission pour CONCORD. À ce titre, il est en charge de soutenir le Forum sur l'efficacité du développement des Organisations de la Société Civile (OSC). Auparavant, il a travaillé sur l'efficacité de l'aide pour l'Agence autrichienne de développement et pour la Commission autrichienne pour les études sur le développement.

Lutter pour les droits et les voix des OSC - un Forum sur l'efficacité du développement des OSC et leurs impacts.

Le Forum sur l'efficacité du développement des OSC a l'ambition de faire entendre toutes les voix de la société civile.

Le 22 octobre avait lieu la première réunion qui portait sur l'efficacité des organisations membres de CONCORD. Etant donné la multiplicité des dynamiques pour le développement au sein de la société civile, la question centrale était de savoir comment coordonner les volontés d'agir et les sensibiliser à la notion d'efficacité.

L'objectif est de définir et de promouvoir des principes, des bonnes pratiques et un procédé pertinent pour tous les acteurs, des petites aux grandes associations. Il s'agit d'un processus global et décentralisé qui repose sur des plateformes régionales et nationales. Ce Forum est engagé jusqu'en 2011 et facilite la communication entre les organisations de 27 régions du monde suivant des thématiques diverses.

La question d'étendre ce processus d'efficacité à toutes les organisations oeuvrant dans la solidarité internationale, notamment celles du Sud, pose la question de la capacité pour des petites associations locales d'intégrer ce réseau, de mettre en place les procédures nécessaires et

d'achever les objectifs. De part des activités très localisées, les ONG du Sud rencontrent des obstacles organisationnels et des problèmes de légitimité. Aussi elles ont l'impression que leur action est limitée par la difficulté à s'aligner sur les modes de fonctionnement européens ou internationaux. La volonté existe mais la capacité de s'engager dans le processus varie. Si ces OSC ne sont pas intégrées dans le processus d'efficacité, elles prennent alors le risque de ne pas être financées sur le long terme et ainsi de ne pas assurer un développement durable.

Quelle peut être la coordination des thèmes à un niveau aussi global ?

Le programme de la Diplomatie mondiale se prépare depuis deux ans. Il souhaite rappeler que nous sommes des diplomates et des citoyens du monde. Il faut aujourd'hui identifier un secrétariat qui va manager les thématiques et les ONG au niveau mondial. A Paris, la Banque Mondiale est très intéressée par cette initiative de plateforme mondiale. L'implication des membres prévoit de trouver des mécanismes de fonctionnement.

www.cso-effectiveness.org

Nous constatons une européanisation des enjeux. Les ONG réagissent en modifiant leurs comportements et en « s'européanisant » : Sherpa, CRID, CDR, CNCD et autres. Pour un plaidoyer constructif, le défi de l'internationalisation est de trouver un objectif commun au niveau international et d'adapter la campagne au niveau national.

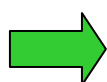
Atelier 2: Quelle coopération entre les plateformes des anciens et nouveaux Etats membres ?

Modératrice : Mme Christine BEDOYA, directrice de TRIALOG, Programme de sensibilisation au développement pour l'Union Européenne élargie, Europe

La coopération entre plateformes d'ONG de différents pays d'Europe se renforce depuis plusieurs années : elle porte aussi bien sur des programmes d'éducation au développement que sur du transfert de savoir-faire, et se développe dans de nombreux autres domaines.

Pourtant, chaque pays ayant une identité et une culture du développement propres, cette coopération pose plusieurs questions : Quelles sont les besoins de ces plateformes? Leurs questionnements ? Comment concilier leurs attentes ? En quoi leurs différences influent-elles sur la mise en place des partenariats ? Cet atelier proposera plusieurs pistes de réponses en présentant plusieurs exemples de coopération entre plateformes de différents Etats membres de l'UE.

Intervenants :



LAPAS, plateforme nationale d'ONG pour le développement, Lettonie.
Andris GOBINS

Andris Gobins a été responsable, expert et partenaire de plusieurs projets de coopération avec la Géorgie, l'Ukraine, la Moldavie et la Biélorussie. Il est depuis 2003 le président du Mouvement Européen de Lettonie, l'ONG la plus importante et influente dans la sphère politique lettone. Co-fondateur de la plateforme nationale d'ONG, LAPAS (Latvijas Platforma Attīstības Sadarbībai), qui regroupe 26 ONG, il en fut le président de 2004 à 2007.

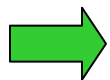
L'émergence des ONG et plateformes dans les nouveaux Etats membres, une transition unique

L'émergence des ONG et plateformes des nouveaux Etats membres montrent l'expérience unique de transition de la position de bénéficiaires de l'aide au développement à celle de donateurs. Cette expérience est d'une grande valeur pour les pays en développement de l'Est et du Sud-Est de l'Europe. Le programme TRIALOG est ainsi d'une utilité première mais la pertinence de l'aide au développement dans les pays de l'Est n'est souvent pas reconnue. Etant donné que les Etats subviennent aux besoins des populations pauvres de leur pays grâce à des politiques sociales nationales, il est difficile pour les ONG des nouveaux Etats membres d'obtenir du soutien de leurs gouvernements nationaux. En effet, il existe dans les nouveaux Etats membres une sorte de concurrence entre l'aide internationale affectée aux pays du Sud et celle affectée à leur propre pays.

La coopération au développement se veut être un échange et non pas une relation de maître à élève. Pour les nouveaux Etats membres la coopération au développement est nouvelle. Aussi il nous faut d'abord chercher à mieux coopérer entre nous Etats membres avant de coopérer dans les pays en développement.

La coopération entre anciens et nouveaux Etats membres repose sur l'éducation au développement et la sensibilisation, ainsi que sur une coopération renforcée entre ONG et associations européennes. Il faut être efficace et cohérent, et cela passe par la conscience que la pauvreté touche également l'Europe et notamment les pays d'Europe de l'Est.

www.lapas.lv
www.europaskustiba.lv



MVRO, plateforme nationale des ONG pour le développement, Slovaquie.
Eva HAVELKOVA

Docteur en Sociologie et engagée politiquement, elle a travaillé pour le Ministère des Affaires Sociales et de la Famille slovaque, en tant que porte-parole du ministre, directrice adjointe au département des Protocoles et Affaires Etrangères, et fut également diplomate pour la mission permanente de la Slovaquie à Genève. Experte des questions sociales et de genre, Eva Havelkova a fait plusieurs interventions sur le sujet dans des universités américaines et s'est investie comme directrice de l'association CIVIC auprès des femmes et enfants victimes d'abus.

La coopération des plateformes d'ONG pour un meilleur monde: l'expérience de la plateforme d'ONG de développement slovaque

Cette présentation s'articule autour du programme officiel d'Aide au Développement slovaque et la coopération avec le gouvernement, les ONG et les autres Etats membres sur les questions de développement. Quels ont été les problèmes rencontrés et quels sont les défis à relever pour améliorer la coopération en Europe.

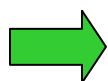
La plateforme slovaque SLOGA réunit 31 organisations de solidarité internationale. La plateforme travaille en collaboration avec les membres du parlement afin de les sensibiliser aux questions de développement et d'influencer les décideurs. En 2007 l'agence gouvernementale pour le développement a été créée et mène depuis des activités dans 17 pays d'Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique Centrale et dans les Balkans. La plateforme est membre de Concord et travaille en partenariat avec le Projet Trialog, qui soutient les associations de développement des pays de l'Union élargie.

Les obstacles à un développement plus solide des associations de solidarité internationale en Slovaquie et du programme officiel de l'aide au développement sont :

- Le manque de financement.
- Le manque de volonté politique concernant les questions de développement.
- L'impact de l'époque soviétique.
- Les importantes variations de la quantité et de la qualité de l'aide entre les anciens et les nouveaux Etats membres.

Il s'agit donc aujourd'hui pour la Slovaquie et SLOGA de développer les activités d'éducation au développement et de sensibilisation auprès du gouvernement.

www.mvro.sk



FOND, plateforme nationale d'ONG pour le développement, Romania. Andreea BUZEK

Diplômée de l'Université de Bucarest en Langues Etrangères, elle est également titulaire d'un master en relations internationales, interculturalité et interreligions. Elle travaille actuellement en tant que coordinatrice de projet pour Foundation Partners for Local Development - FPLD et est spécialiste des questions de conflits, de leadership, et de développement communautaire.

FOND et la Cooperation Internationale

L'objectif de FOND est d'assurer un engagement responsable et efficace de la société civile roumaine pour la coopération au développement. Dans ce sens, FOND a organisé le premier Forum de la Mer Noire en Octobre 2008. En partenariat avec le Ministre des Affaires Etrangères roumain, cette rencontre a rassemblé plus de 220 participants et avait pour objectif de faire évoluer le dialogue entre les ONG roumaines et d'assurer la mise en place de nouveaux projets relatifs au développement.

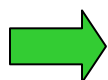
FOND est actif dans plusieurs domaines mais souhaite essentiellement mettre à profit des pays en développement, l'expérience de la Roumanie en matière de transition. Pour ce faire, des groupes de travail ont été mis en place :

- pour la Moldavie et la Georgie
- d'éducation au développement
- de plaidoyer politique

Les obstacles et défis sont :

- Le manque de financement.
- Le manque d'expérience de la société civile en matière de coopération.
- Le manque d'informations, de ressources, de réseau.
- Le manque de prise de conscience à un niveau international ou même régional.
- Le manque d'adhésion publique.

<http://fondromania.wordpress.com/english-info/>



CADR, Collectifs des Associations de Développement en Rhône-Alpes, France. Emilia THEBAUD

Suite à des études d'anthropologie, Emilia Thebaud achève un master en Droits de l'Homme. Elle a ensuite suivi une formation humanitaire avec Bioforce et a effectué plusieurs missions de terrain. Depuis mai 2008, elle est animatrice du réseau DéPart pour le CADR.

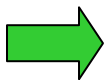
Le CADR et ses partenaires européens : l'exemple du projet TRES, campagne européenne d'éducation au tourisme responsable.

Le CADR agit pour sensibiliser les habitants en Rhône-Alpes à la solidarité internationale. Les moments clés pour la sensibilisation sont :

- La semaine de la solidarité internationale.
- Les Universités d'été.
- La quinzaine du commerce équitable.

Le réseau DéPart regroupe 10 associations et a pour objectif de promouvoir et favoriser le tourisme équitable. Financé par l'Union Européenne, le projet TRES est une campagne européenne d'éducation au tourisme responsable en Italie, en France et en Espagne. Autour d'un consortium d'ONG (CISV, COSPE, ICEI, CIC BATA) et d'un réseau de partenaires (ATES, CADR, AITR), le CADR fait l'expérience d'une coopération directe avec d'autres pays grâce à un programme européen. L'action en réseau favorise les échanges de pratiques et d'expériences et permet les actions de solidarité au niveau des collectivités locales et territoriales.

www.cadr.free.fr



**INIZJAMED / SKOP, plateforme nationale d'ONG pour le développement, Malte.
Dominik KALWEIT**

Originaire de Fribourg en Allemagne, Dominik Kalweit a une formation en sciences politiques. Arrivé à Malte il y a 3 ans, il a commencé comme volontaire et administrateur du comité maltais pour le « Global Call to Action Against Poverty ».

Il est aujourd'hui chef de projet pour le projet « Conectando Mundos » mené par l'ONG Inizjamed dans le cadre du « Global Citizenship Education project » de l'Union Européenne et est également investi dans la recherche, auprès de l'ONG KOPIN, sur des stratégies de développement pour l'Éthiopie, l'Érythrée, le Soudan et la Somalie.

[La coopération directe des consortiums d'ONG de différents Etats Membres à travers le projet Conectando Mundos.](#)

SKOP (Solidarjeta' u Koperazzjoni) est la plateforme maltaise des ONG de développement. Avec le soutien de l'Union Européenne elle a développé le projet Conectando Mundos pour l'Education Civique. Ce projet illustre la coopération des pays du Sud de l'Europe, à travers un consortium d'ONG :

- Inizjamed – Malte.
- UCODEP, Unity and Cooperation for Development of People – Italie.
- Intermon Oxfam – Espagne.
- Centre d'Information et de Documentation Anti-Colonial – Portugal.

SKOP est la plateforme maltaise et a été fondée en 2001. Elle est membre de la confédération CONCORD et compte plus de 95% de travailleurs bénévoles. Elle couvre différents domaines :

- Le commerce équitable.
- L'éducation au développement.
- L'aide humanitaire.
- Le soutien aux demandeurs d'asile et réfugiés.

Le projet Conectando Mundos est un projet d'éducation au développement. Les obstacles à une telle collaboration sont :

- Chaque pays du consortium a un passé et un contexte politique et social différent.
- Les langues sont différentes.
- Des coûts administratifs et de coordination sont très élevés.
- Les ressources et compétences au sein de ces ONG sont également de différents niveaux.

Il s'agit donc pour chacun d'apprendre à travailler ensemble et de se soutenir. Ces rencontres permettent de développer des points positifs :

- Apprendre et partager nos expériences.
- L'échange culturel.
- Trouver des solutions communes et adaptées.

www.skopmalta.org

www.inizjamed.org

www.kopin.org

Débat

Comment faire pour assurer aux nouveaux Etats membres un soutien de la part des anciens Etats membres ?

- Favoriser une coopération plus intense entre les plateformes, les ONG et les nouveaux Etats membres.
- Former les membres des organisations des nouveaux Etats membres.
- Soutenir les démarches de suivi et de transparence contre la corruption.
- Capitaliser les erreurs du passé.
- Appuyer ce type de rencontre entre anciens et nouveaux Etats membres.
- Repenser la méthode participative, notamment celle des jeunes.
- Développer des partenariats.
- Effacer les distinctions entre anciens et nouveaux Etats membres.

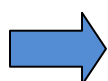
Atelier 3: Quelle coopération entre les plateformes et les autorités locales en Europe ?

Modérateur : M. Michel FAUCON, Ancien Délégué Général du CRID, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement.

Des liens étroits se construisent entre ONG, collectifs d'ONG et autorités étatiques locales, soulevant notamment un débat sur le positionnement des collectifs par rapport aux pouvoirs publics. Nous chercherons à éclairer ce débat par la présentation de réseaux dits multi-acteurs et de collectifs associatifs collaborant avec les autorités locales.

Comment ces liens se sont-ils créés, quelles sont les origines de ces initiatives et comment s'illustre concrètement leur coopération ? Par l'exposé des modes de fonctionnement, des approches du développement et des avantages et des obstacles d'une telle coopération, cet atelier souhaite sensibiliser les collectifs à un type de coopération favorisant un ancrage local à la coopération au développement.

Intervenants :



RESACOOOP, Réseau Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération, France.
Rose-Marie DI DONATO

Ingénieur en agriculture de formation, Rose-Marie DI DONATO quitte en 1995 le monde du développement agricole français pour rejoindre celui de la solidarité internationale. Salariée d'une ONG lyonnaise, elle intègre en 2001 le Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL) en tant que formatrice et responsable de RESACOOOP. Chargée de la création du groupement d'intérêt public RESACOOOP, elle en assure la direction depuis mars 2006.

[Présentation de la création de RESACOOOP et de la mise en place de la coopération avec les autorités locales.](#)

Aîné des 10 réseaux régionaux multi-acteurs français, le Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale - RESACOOOP - est né d'une réflexion commune, initiée dès 1992, entre autorités locales et « forces vives » de la coopération et de la solidarité internationale de la région Rhône-Alpes, autour de l'amélioration de la qualité des projets de coopération au développement. A travers l'exemple de RESACOOOP, on cherchera à montrer comment les réseaux multi-acteurs peuvent contribuer à une meilleure interconnaissance et à l'instauration d'un dialogue constructif entre acteurs d'un même territoire, au bénéfice des populations du Sud et du Nord.

Au lendemain des années soixante les communes françaises souhaitent s'investir auprès des pays en développement. Les actions menées se font alors sur le mode associatif. Le cadre législatif s'est ensuite construit autour de deux lois déterminantes :

- Les lois de décentralisation de 1982 qui encadre l'émergence de nouveaux niveaux d'autorité locale en région et par département.
- Les lois de 1992 qui offrent un cadre juridique permettant aux collectivités locales d'agir en partenariat avec des collectivités étrangères.

Ces lois vont ainsi offrir un nouveau cadre d'action favorisant la collaboration entre différentes institutions. Les collectivités locales deviennent alors des acteurs à part entière du champ de la coopération internationale. Le défi est alors d'utiliser à un niveau international, les compétences développées localement.

Face à ces nouveaux acteurs, deux constats :

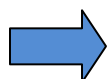
- Une multitude d'actions isolées et la dispersion des acteurs impliqués dans la coopération au développement.
- Le manque de professionnalisation des associations et collectivités.

Aussi, cette volonté des collectivités et autorités à s'investir dans des projets concrets de coopération nécessitait la mise en place d'un dialogue, qui aboutira avec la création des réseaux multi-acteurs. Le point départ est une initiative conjointe des préfectures de région, des collectivités locales et des associations. Cela s'est traduit par le développement des services aux citoyens et la création de bases de données et d'informations utiles aux actions de solidarité internationales.

La création de RESACOOOP et la mise en réseau de différents types d'acteurs marque en soi la reconnaissance réciproque des acteurs dans leur volonté d'agir pour la coopération internationale. L'objectif final étant d'accompagner des dynamiques au sud dans leurs actions de développement, il a fallu tout d'abord remettre les partenaires du Sud au centre du dispositif. Cette collaboration a pour but de créer une communauté d'idées autour d'un tronc commun portant sur :

- L'identification des acteurs de la coopération au développement.
- La production et diffusion d'informations en rapport avec le sujet.
- L'appui et le renforcement des organisations qui portent des projets de coopération via l'assistance technique et institutionnelle.
- L'animation des échanges et la concertation entre acteurs.

www.resacoop.org



C2RCI, Centre Régional de Ressources pour la Coopération Internationale – Cap Coopération, Aquitaine, France.
Bénédicte RECAPPE

Après avoir mené un doctorat en sciences politiques et un profond engagement dans un projet de solidarité internationale au Togo, Bénédicte Récappe a été recrutée en septembre 2008 comme chargée de mission pour le Centre Régional de Ressources pour la Coopération Internationale « Cap Coopération ».

[Dans le sillage des réseaux multi-acteurs : la création du C2RCI](#)

Dernier né des réseaux régionaux multi-acteurs, Cap Coopération a pour objectif de constituer un espace d'échange et de soutien aux initiatives aquitaines de coopération internationale. Malgré l'implication de structures fortement engagées dans ce domaine, la mise en route de ce centre de ressources n'a pas été une tâche aisée.

Dès la fin des années 1990 se sont développées des initiatives de coopération entre les associations, les universités, le conseil régional et les collectivités territoriales (le Centre d'Etudes Africaines, l'IFED, le réseau de centre de documentation coopération- développement). Ce sont ces structures qui se sont engagées dans un dialogue en vue de favoriser l'émergence d'un projet

commun de coopération au développement. Il aura cependant fallu 10 ans pour que ces volontés aboutissent et que le projet Cap Coopération voit le jour.

En préliminaire plusieurs conférences ont été organisées au niveau régional sur la coopération au développement (Conférence Atlantique, Dynamique des Afriques, etc.). Ces rencontres ont servi de catalyseur et ont permis un enchaînement des étapes :

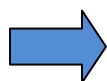
- En 2002, constitution d'une équipe d'experts « indépendants » des couleurs politiques pour faire une série de propositions sur la coopération internationale.
- En 2004, le projet est retenu et s'oriente vers l'idée d'un « centre régional de ressources pour la coopération internationale », dont le public serait essentiellement les associations.
- En 2006, étude de faisabilité du projet.
- En 2008, émergence du réseau multi-acteur.

Comment expliquer cette lenteur ?

- Les temporalités et le calendrier des acteurs relèvent de familles différentes. La temporalité politique ne correspond pas à celle des universitaires ou des associatifs.
- Les organisations reposent sur les acteurs, et il faut parfois des changements de personnes pour parvenir à instaurer le dialogue.
- La peur de la concurrence de la part de certains.
- La restructuration des universités.

La structure doit maintenant parvenir à s'implanter en prenant en compte les spécificités régionales, fortement marquées par leurs appartenances territoriales (Pays Basque, Béarn, Dordogne,...), qui n'acceptent pas facilement des « conseils » venant de la capitale Bordeaux.

www.cooperation.aquitaine.fr



CASIW, Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne, Belgique.
Béatrice CLARINVAL

Titulaire de diplômes en Communication Sociale et en Santé publique de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), Béatrice Clarinval est chercheuse et travaille sur les pratiques de coopération et de solidarité internationale. Depuis 2005, elle est coordinatrice adjointe de la CASIW, Cellule d'Appui pour la solidarité internationale Wallonne, un service de proximité des Relations Internationales de la Région wallonne et de la Communauté française de Belgique.

[Renforcer les synergies et les partenariats entre autorités locales et acteurs associatifs de la solidarité internationale](#)

Contexte d'émergence

Depuis 1993 la Belgique réunit 3 Etats fédérés c'est à- dire 3 régions et 3 communautés. Cette répartition complexifie donc la distribution des compétences en matière de solidarité internationale et s'organise en trois niveaux :

- Fédéral : chaque Etat décide des prérogatives sur les affaires étrangères et la coopération au développement.
- Communautaire : chaque communauté a ses propres compétences en matière de tout ce qui est « personnalisable » (tourisme, santé, etc) et a la possibilité de signer des accords internationaux.
- Régional : chaque région a des compétences en matière territoriale et également possibilité de signer des accords internationaux.

Tous ces niveaux ont la possibilité légale d'intervenir dans le champ de la coopération internationale mais dans des domaines de compétences définis et distincts. La coopération internationale est devenue une compétence partagée mais les budgets sont décidés au niveau fédéral. C'est donc ce labyrinthe institutionnel pour les acteurs de la coopération qui a motivé la création de la CASIW (Cellule d'Appui à la Solidarité Internationale Wallonne). Le principe de travail

est de diriger les demandes vers le bon acteur et aider à démêler le tissu institutionnel où se perdent les citoyens.

Lors de sa création, en 2004, le rôle et le périmètre d'action de la cellule ne sont pas bien comprise par les acteurs institutionnels. Il a donc fallu les sensibiliser aux questions et défis internationaux et rassembler le foisonnement d'initiatives 'de proximité' professionnelles ou non professionnelles. En Belgique sur 120 000 associations, seulement 106 ont obtenu l'agrément comme ONG et il en existe très peu en Wallonie. Ainsi, même si les projets étaient pertinents il fallait pallier la dispersion des objectifs et résultats et le manque de coordination. La CASIW s'est donc attachée à créer et mettre en place un réseau reconnaissant les différentes catégories d'acteur et notamment ceux dont le développement n'est pas la mission première.

Les activités :

Stratégie d'action selon 2 logiques :

- Réactive : soutenir et conseiller les acteurs dans leurs initiatives de Solidarité Internationale
- Proactive : renforcer les synergies, les réseaux et les partenariats avec les acteurs.

Pendant un an, la CASIW a effectué un travail de recensement des initiatives de solidarité internationale, puis s'est engagée dans des activités d'appui-conseil. L'essentiel de leur travail est la mise en relation. Particulièrement consultés par les associatifs non professionnels pour se repérer dans les méandres administratifs, ils sont aussi consultés par les services publics sur les partenaires associatifs potentiels.

La cellule fonctionne selon le principe de subsidiarité qui permet donc aux plus petites associations membres d'agir si les compétences disponibles répondent aux besoins.

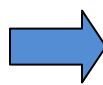
Leur volonté est de ne pas discriminer les demandes qui leur parviennent, de toutes les traiter, dans l'idée que de cette écoute et de leur accueil peuvent naître des projets. L'autonomie de la CASIW est assurée du fait qu'elle n'est pas un bailleur de fonds publics et ne prend pas part aux comités d'évaluation des projets. C'est pour eux la possibilité de rester ouvert à toutes les demandes, sans esprit de concurrence.

Les résultats :

- A stimulé la formation de partenariats associations/communes ou provinces dans le cadre d'appels à projets de coopération décentralisés.
- Des volontés de particuliers se sont transformées en projets concrets au bout de 2 à 3 ans, avec des applications dans les Pays en Développement.

La CASIW est un service public, pas un collectif, pas un réseau, mais elle soutient leur création. Les partenariats ONG/Association, professionnels/ non professionnels se révèlent eux difficiles dans le contexte belge.

www.lampmrw.wallonie.be

 **L'Alliance pour le Climat / ASTM Action Solidarité Tiers-Monde, Luxembourg.**
Robert BODJA

Journaliste de formation, Robert Bodja a travaillé de 1995 à 2000 auprès de l'Association de Travailleurs Immigrés (ASTI) sur les thématiques de l'immigration et de l'inter-culturalité. Il poursuit son engagement pendant une dizaine d'années au sein de l'ONG Action Solidarité Tiers-Monde (ASTM) fondée en 1969, en tant que délégué du personnel et coordinateur national permanent des activités Nord-Sud de l'Alliance pour le Climat au Luxembourg.

[Agir localement et penser globalement pour une solidarité active](#)

De la vision de deux organisations non gouvernementales, est née en 1995 l'Alliance pour le Climat- Luxembourg : un partenariat entre des communes luxembourgeoises pour la protection de l'atmosphère terrestre et le soutien aux peuples du Tiers Monde. Une alliance qui démontre

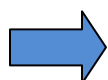
comment les sociétés civiles arrivent à collaborer avec les autorités communales pour agir localement. Cette alliance réunit 424 000 habitants du Luxembourg, 126 municipalités et 6 communes qui font le lien entre solidarité internationale et enjeux environnementaux. Son objectif est de réduire les gaz à effet de serre et de soutenir les peuples du Tiers – Monde. Elle associe la lutte contre la pauvreté et le réchauffement climatique à une époque où les enjeux climatiques sont récupérés par les milieux de l'industrie et de la finance.

Les niveaux d'action sont :

- Au niveau des communes et des associations la collaboration se fait par la signature d'une convention visant à travailler dans les domaines écologiques et du développement. Le soutien aux peuples du tiers monde consiste :
 - A mieux faire connaître les réalités et les besoins existants (réalisation de documentaire pour avoir des outils de communication pour la sensibilisation au développement).
 - A réaliser des partenariats financiers et politiques.
- Au niveau régional et national les actions concrètes sont axées autour de travaux politiques de collaboration avec les municipalités et le gouvernement.
- Au niveau international le travail est plus profond et s'organise autour de trois projets dans les pays du sud :
 - Relier des communes avec d'autres partenaires qui veulent faire de la sensibilisation aux énergies renouvelables.
 - Voyages d'études dans les pays du sud afin d'instaurer un dialogue avec les pouvoirs politiques locaux au sud.
 - Partenariats avec l'Amérique du sud, l'Inde et le Togo sur des projets solidaire et environnemental.

L'Alliance luxembourgeoise est aussi membre de l'Alliance internationale dont le siège est à Francfort, et agit en coopération avec l'Union Européenne. Il existe une grande collaboration entre les citoyens « lambda » et l'organisation. Le résultat est une large diffusion et bonne médiatisation des projets aboutis.

www.astm.lu



CGMD, Coordination Générale des Migrants pour le Développement
Axe Belgique - Pays du Sud.
Pape SENE

Pape SENE est diplômé de l'enseignement supérieur à L'Université Cheikh Anta Diop Dakar. Il a poursuivi sa formation en Belgique notamment à la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux. Après 5 années d'enseignement à l'Ecole Supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, il fonde l'ONG CAAD (Cellule d'Action d'Aide au Développement) présente au Sénégal et en Belgique. Il est également depuis trois ans auditeur externe du système ISO et conseiller en politique industriel. Mr SENE est actuellement le Coordonnateur Général de la CGMD en Belgique.

[Les organisations de solidarité internationale issues de la migration \(OSIM\) : un nouveau pool d'acteurs dans le champ de la solidarité internationale et du développement.](#)

Afin d'arriver à une meilleure efficacité de leurs interventions, les OSIM ont travaillé à se faire une place dans le monde associatif et la société civile du pays d'accueil. Ce positionnement nécessite dès lors la reconnaissance par les pouvoirs publics et par les acteurs de la société civile. Nous verrons les démarches entreprises envers les pouvoirs publics, et les partenariats résultant de ces concertations.

« Quand on est migrant il faut oser créer des structures ou des associations. Quand on est migrant on ne sait pas comment ça marche, il faut apprendre et être soutenu ».

En Belgique les Organisation de Solidarité Internationale issue de la Migration font partie des organisations non agréés. Il a donc fallu asseoir la légitimité des OSIM à participer à la coopération au développement et mettre en place une structure représentative des OSIM, telle que la Coordination Générale des Migrants pour le Développement.

L'émergence de la CGMD s'explique par :

- Le glissement du projet initial du migrant vers la coopération au développement : en tant que membre d'une diaspora et d'une famille, l'aide au développement fait souvent partie du projet initial et informel du migrant. Les migrants souhaitent aujourd'hui agir ensemble de manière plus coordonnée et efficace.
- L'augmentation des migrations au Nord : les pouvoirs publics ont également éprouvé le besoin d'avoir des interlocuteurs privilégiés au sein de cette migration.
- Un contexte politique sensible au lien entre migration et développement favorisant les financements.

Les OSIM sont donc des interlocuteurs associatifs face aux pouvoirs publics. Trois phases caractérisent la mise en œuvre de la relation entre Coordination Générale des OSIM en Belgique et les pouvoirs publics :

1. La phase d'initiation

Cette phase correspond à la période d'adaptation et de compréhension par le migrant du système associatif, des droits et devoirs, des calendriers. L'association dispose de peu d'informations et ne sait pas où trouver les contacts nécessaires au développement de son réseau. Cette phase d'apprentissage ne permet pas une réactivité directe dans la mise en place des stratégies, des partenariats pertinents et des activités. Cette phase a pour conséquence :

- Une mauvaise définition des stratégies.
- Un retard dans les demandes de financements.
- Des moyens limités pour atteindre ses objectifs et mener des missions.

Les OSIM ont donc un véritable besoin de soutien institutionnel et de formation sur les modalités d'intervention et les demandes de financement.

2. La phase de consolidation et d'ancrage

Une fois l'accès à l'information établi, les OSIM sont alors en mesure de se construire des compétences, de définir des stratégies d'intervention, d'élargir leur réseau et d'y impulser leur action.

3. La phase de rassemblement pour une action plus efficace.

Les motivations pour la mise en place de cette coordination s'explique par les besoins auxquels elle répond mais également par les résultats souhaités, tels que :

- Créer un cadre commun de concertation et d'actions.
- Favoriser la mutualisation des pratiques, des expériences et des partenariats.
- Défendre des intérêts communs d'une seule voix.
- Faciliter la représentation des OSIM dans les espaces de rencontre et de négociation.
- Mettre à profit l'expérience des migrants et des OSIM pour les évaluations de projets de solidarité internationale.

www.cgmd.be

Débat

Ces interventions ont distingué deux types de structures différentes dans la collaboration avec les autorités locales :

- La CGMD et l'Alliance pour le Climat représentant un monde associatif organisé face à des pouvoirs publics.
- Les réseaux multi acteurs rassemblant au sein d'un réseau le monde associatif et les pouvoirs publics.

Les réseaux multi acteurs sont -il influents politiquement ou sont-ils dépendant de la structure politique à laquelle ils sont organiquement reliés ? Existe-t-il un véritable dialogue ? Sont-ils devenus des prestataires de services de la coopération au développement ?

Dans le cadre de RESACOOOP, il y a plusieurs structures qui ont chacune leur légitimité. Il s'agit donc d'établir une collaboration entre des personnes mais également des pouvoirs publics. L'identité des réseaux multi acteurs se veut multiple : « nous ne sommes pas que militant, nous sommes aussi citoyen ».

Dans le cadre de la CASIW une politique définie par les gouvernants est appliquée. Cette politique se fait sur la base des informations rapportées par les acteurs de terrain. La cellule n'agit pas directement comme un collectif associatif, et effectue un travail de mise en lien entre la base et le sommet. L'action de la CASIW s'inscrit dans un cadre démocratique, où le gouvernement est censé se positionner par rapport à des attentes de la société civile. De plus, il y a aussi des cas où la cellule peut agir de façon informelle, notamment sur des actions de plaidoyers, en facilitant la création de plateformes et d'actions indirectes.

La CASIW note qu'en Belgique, les ONG agréées tendent à perdre leur militantisme pour ne devenir pratiquement que des exécutantes des projets et politiques des gouvernements. Donc il y a aussi des questions à se poser concernant l'engagement ou la distance des ONG, il ne serait pas juste de dire que parce que ce sont des ONG, elles peuvent plus ou mieux dans ce domaine.

Aujourd'hui, le bien fondé de l'engagement des collectivités territoriales est effectivement mieux reconnu par le monde associatif, mais n'est pas encore reconnu par tous. Les autorités locales ont encore à prouver leur opérationnalité pour ne plus être perçus uniquement comme des financeurs. Aussi persuader les associations de collaborer avec les collectivités locales n'est pas une tâche simple et demande une grande persévérance.

LES PLATEFORMES D'ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Dimanche 16 Novembre 2008

16h30-18h30, salle Oberlin – Palais de la Musique et des Congrès

Que se cache t-il derrière les termes « plateformes d'ONG », « collectifs », « réseaux thématiques » ou « réseaux multi-acteurs » ? Des plateformes formelles et informelles se développent au niveau des anciens et des nouveaux Etats membres, ainsi que dans de nombreux pays en développement. Mais quelles sont les missions et les identités de ces réseaux ? Quels sont les partenariats qui se tissent entre les plateformes des pays européens et les mobilisations communes pour défendre un droit au développement pour tous ?

Par le témoignage de différents réseaux et plateformes européens, cette conférence propose de clarifier « Qui fait quoi ? » en Europe, et « Comment ? » les différents acteurs de la société civile s'organisent.

Les intervenants :

CONCORD - Eduard SOLER, Administrateur

TRIALOG – Christine BEDOYA, Directeur

CRID – Miche ROY, Administrateur

ECCJ – Marie-Caroline CAILLET, représentante

COORDINATION SUD, Henri ROUILLE D'ORFEUIL, ancien Président

REPAOC – Voré SECK, Présidente

1. LE NIVEAU EUROPEEN

Sur la base des réflexions menées pendant les ateliers, cette conférence nous a présenté les rôles et fonctions des plateformes en Europe, les problématiques et les perspectives d'actions.

CONCORD, Confédération européenne des ONG d'urgence et du développement réunit les acteurs de la coopération au développement et offre une plage d'expression pour l'identité européenne. Il est ressorti des ateliers que les rassemblements d'acteurs de la coopération au développement sont de plusieurs types et niveaux :

- Des plateformes (européennes, régionales, nationales) ;
- Des collectifs.
- Des réseaux.
- Des consortiums.
- Des projets (TRIIALOG, TRES).

Tous ont pour objectif commun de coordonner les actions des associations membres. Les activités et motivations autour desquels ils se regroupent sont:

- Le plaidoyer et sensibilisation (institutions cibles et grand public).
- L'éducation au développement.
- La mobilisation citoyenne.
- L'assistance technique et institutionnelle.
- La promotion d'outils méthodologique.
- La mise en réseau.
- La représentation à différents niveaux.

Comment coordonner une telle diversité d'acteurs et de volontés ? Toutes les associations et structures doivent –elles être de même compétences ?

Si les principes de non-discrimination, de démocratie et subsidiarité prévalent, les petites associations (professionnelles ou non) cherchent encore des fois une porte d'entrée vers ces plateformes, collectifs et réseaux. Cette réalité est d'autant plus vraie dans le cas des nouveaux Etats membres.

Le projet **TRIALOG** a été initié dans ce sens. Il soutient les initiatives des plateformes nationales en Europe en développant des stratégies de développement communes et ainsi maintenir une cohérence entre les anciens et nouveaux Etats membres. Les défis des nouveaux Etats membres sont :

- La sensibilisation du grand public.
- La sensibilisation des gouvernements et le dialogue politique.
- La proportion de pauvreté dans leurs pays.

Cependant, ces pays sont aujourd'hui des pays jeunes et dynamiques qui veulent à leur tour partager leurs expériences et permettre à d'autres pays d'en bénéficier. Dans le cadre de la coopération au développement les nouveaux Etats membres peuvent valoriser leur expérience de transition :

- D'un régime autoritaire à la démocratie.
- D'une économie fermée au marché libre.
- De bénéficiaires à donateurs.

Les perspectives actuelles de TRIALOG sont:

- D'ouvrir cette espace d'échange aux pays du sud de l'Europe tels qu'Israël ou l'Egypte.
- Réfléchir à des solutions régionales (exemple de Plexi Trust Fund , projet commun pour la Turquie, la Géorgie et la Moldavie)
- De développer un véritable projet triangulaire avec les plateformes européennes et les pays du Sud, bénéficiaires de l'aide de la coopération au développement.

Ces représentations européennes permettent ainsi d'asseoir une identité européenne et de lui donner une voix auprès des autorités européennes.

2. LE NIVEAU NATIONAL

En France un type de collectif régional a émergé il y a 10 ans et a depuis pris une ampleur dans plusieurs régions de France. Ces collectifs, dits multi-acteurs rassemblent tous type d'acteurs (collectivité, communes, syndicats, universitaires, ONG, associations...). Leur émergence est l'expression de 4 constats :

- L'émergence de la coopération décentralisée Nord-Sud.
- La multiplication des volontés d'agir et des acteurs de la coopération au développement.
- Le besoin de coordination.
- Une forte volonté politique de coopérer.

Il s'agit aujourd'hui de reconnaître la légitimité de ces collectifs comme représentatifs des volontés des associations membres.

Au sein de cette multiplication d'acteurs nous constatons également l'émergence des Organisations de Solidarité Internationale issues de la Migration, originaires et parties prenantes des pays bénéficiaires de l'aide. Comment les intégrer à la dynamique d'ensemble de la coopération internationale pour leur permettre une avancée en phase ? Les défis des OSIM sont :

- Un manque de connaissances institutionnelles et du cadre européen.
- Un manque de structuration des OSIM et des réseaux de migrants.

Si ces organisations ont besoin de soutien et de formation, il leur faut d'abord s'organiser en interne pour construire des bases solides.

3. LE NIVEAU REGIONAL

Les régions du monde s'organisent également en plateforme. En Afrique de l'Ouest la plateforme **REPAOC** a été mise en place - Réseau des Plates-formes nationales d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre Bénin - Burkina Faso - Guinée - Mali - Niger - Sénégal - Tchad - Togo.

Ses objectifs sont :

- Développer un programme de diplomatie non gouvernementale.
- Le recensement des associations de solidarité internationale en Afrique de l'Ouest.
- La reconnaissance des associations et ONG les plus efficaces.

Le développement d'un pays n'appartient pas qu'aux gouvernements mais essentiellement au peuple et à la société civile qui peuvent dénoncer les injustices. Etant que seul 30% de l'aide affectée au Sud arrive réellement aux bénéficiaires, il faut réassurer la traçabilité des fonds, lutter contre la corruption et harmoniser les conditionnalités des bailleurs en :

- Elaborant des politiques de développement.
- Etablissant des alliances et des partenariats fiables.
- Appuyant les initiatives des plateformes régionales (exemple du REPANDAC en Afrique Centrale) et favoriser les relations entre plateformes.

UNE PERSPECTIVE MONDIALE ?

Cette forte émergence d'un fonctionnement et d'une structuration par plateforme à tous les niveaux oblige à penser le niveau mondial de ce phénomène. **Coordination Sud** la plateforme française des ONG s'est penché sur ce besoin d'intervention global.

La plateforme étant un outil essentiel d'interaction entre différents types d'acteurs, l'initiative d'une plateforme mondiale aurait pour objectif de répondre à des besoins globaux. Cette plateforme mondiale s'organiserait autour de 6 thèmes :

- Aide au Développement.
- L'efficacité des actions.
- Le changement climatique.
- L'eau et l'assainissement.
- La prévention et la résolution des conflits.
- La lutte contre l'exclusion sociale.

Si ce niveau d'action peut faciliter l'interaction avec les gouvernements, les négociations et rencontres internationales, il ne se suffit à lui-même. Aussi, il est important pour une future plateforme mondiale d'appuyer et soutenir les niveaux nationaux et régionaux.